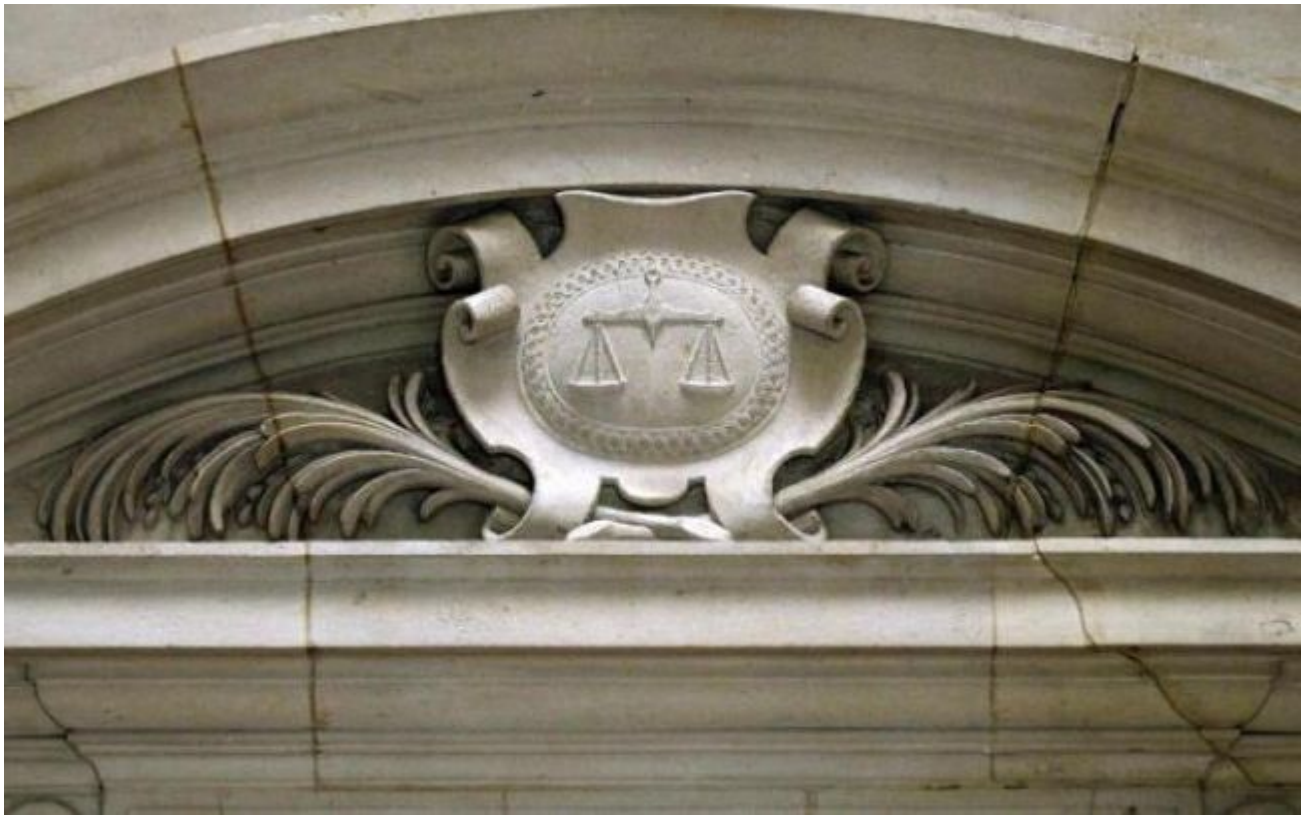
Bordeaux : Kader, Slimane, Karim et son frère Yazid jugés pour apologie du terrorisme

26/11/2015 à 19h53

Le 8 janvier, une cliente du Rush, lectrice de Charlie Hebdo, envoyait un courrier au procureur de la République dénonçant “l’attitude déplacée de quatre individus”. Elle se base sur les confidences d’une des serveuses du bar. Le 9 janvier, la lettre parvient sur le bureau du procureur mais celui-ci attend le 15 janvier pour saisir le SRPJ de Limoges. Lesquels auditionnent les trois serveurs du Rush. Sur la foi de leurs témoignages recoupés, ils interpellent Kader, Slimane, Karim et Yazid.



[…]Hier mercredi, la présidente de la cour d’appel a placé sur le gril les quatre jeunes au profil sensible: **Français**

d’origine maghrébine, passé de petit délinquant rangé des voitures pour deux d’entre eux, RSA, petits boulots, chômage.

La cour veut savoir si le 7 janvier, Kader a, comme le rapportent les serveuses, pris sur le coup de 13h45 la télécommande de la télé du bar pour passer sur une chaîne d’info et crié en levant le poing fermé devant les reportages sur l’attentat de Charlie: **“Quatorze Blancs de moins, c’est bien fait, ils n’avaient qu’à pas insulter notre prophète!”** Est-ce lui qui a crié? Les trois autres en ont-ils rajouté dans les “propos déplacés” mentionnés par les deux serveuses? Les quatre nient en bloc. […]

Jugement le 16 décembre.

Source